

Lettre d'information Enfance n°10

Septembre 2017 N°10



Infos Enfance

Un décret paru le 27 juin 2017 permet aux collectivités de déroger à la semaine de 4 jours et demi. La demande de dérogation doit émaner d'une concertation de la communauté éducative formalisée par un vote en conseil d'école ou en CSE soumise à la validation de l'inspection académique.

A Bois-le-Roi, il n'y aura pas de changement des rythmes scolaires à la rentrée 2017. En revanche, une concertation sera organisée dès septembre pour la rentrée scolaire 2018.

Calendrier de la rentrée

Lundi 4 septembre : c'est la rentrée des classes !

ECOLE MATERNELLE ROBERT LENOIR Du 4 au 8 septembre - pour les élèves de petite section : Accueil au Portail rue du clo de la cure Les parents des élèves de petite section pourront accompagner leur enfant dans la classe. Lundi : accueil en 2 groupes (8h30 puis 13h30) Du mardi au vendredi : accueil entre 8h40 et 8h50 Du 4 au 8 septembre - pour les élèves de moyenne et grande sections : Accueil au Portail rue Julien Coquemont, entre 8h40 et 8h50 A partir du 12 septembre - pour tous les élèves Accueil au Portail rue du clo de la cure, entre 8h40 et 8h50	ECOLE LES VABONS Accueil des enfants entre 8h45 et 8h55 CP : portail habituel CE1 : portail côté collège le lundi 4 A partir de mardi 5 : accueil de tous les enfants au portail habituel entre 8h45 et 8h55 ECOLE CLAUDE BERTHA Accueil des enfants entre 8h40 et 8h45 Modalités d'accueil indiquées sur place
---	--

Mardi 5 septembre Réouverture de la halte-garderie de bébé accueilli : pour connaître votre enfant, vous pouvez retirer un dossier en mairie puis prendre un rendez-vous avec le directeur au 01 60 64 62 89 Reprise du 1000 Pattes. Parents, le 1000 Pattes a besoin de vous pour fonctionner : indiquez vos disponibilités à la DVE pour assurer son accompagnement.	Mercredi 6 septembre L'accueil de loisirs Le Soleil levant organise de 16h30 à 19h00 des portes ouvertes. Ce moment convivial sera l'occasion de rencontrer et d'échanger avec l'équipe d'animateurs, de découvrir les locaux, l'équipement ainsi que le fonctionnement de la structure. Venez nombreux !
---	---

A noter ! L'accueil de loisirs sera fermé la semaine du 25 décembre

1